

ÉLECTIONS au COMITÉ TECHNIQUE MINISTÉRIEL du MTES et du MCT du 6 décembre 2018

Nos organisations syndicales sont toutes adhérentes de l'Union Syndicale SOLIDAIRES et sont des composantes de Solidaires Fonction Publique.



Les projets et les aspirations qui les rassemblent convergent autour de valeurs et pratiques qui construisent notre identité commune. Notre mode de fonctionnement démocratique nous permet de prendre en compte les situations de tous les agents du MTES et du MCT, quels que soient leur origine et leur statut.

La fédération Solidaires Environnement refuse toute compromission et agit au plus près des agents. Nous souhaitons défendre et développer avec vous les valeurs de solidarité, d'équité et de justice sociale.

AIDEZ NOUS A VOUS DÉFENDRE ! VOTEZ ET FAITES VOTER SOLIDAIRES ENVIRONNEMENT

Le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire et le Ministère de la Cohésion des Territoires ont en charge des missions de service public en matière d'environnement, de transports, d'infrastructures, d'énergie et de climat, d'égalité des territoires, de logement, prévention des risques ...

Les choix politiques successifs et maintenant Action Publique 2022 entraînent pour la fonction publique des abandons de missions, des suppressions d'emplois, des dégradations des conditions de vie au travail, des mobilités forcées, des pertes de compétences ainsi que la baisse de notre pouvoir d'achat.

Nos ministères sont particulièrement touchés !

Nous sommes passés de 84 000 agents en décembre 2008 à 76 000 en décembre 2016. Quel service public pourrons-nous rendre aux citoyens avec la fonte annoncée des effectifs ?

La Fédération Solidaires Environnement se bat pour le maintien et le renforcement des missions au sein du MTES et du MCT, ainsi que la défense et la reconnaissance de ses personnels.



S'OPPOSER :

• **Au démantèlement de la Fonction Publique**, à la politique de suppression d'emplois alors que le chômage et la précarité ne cessent de progresser.

• **Aux conséquences néfastes** liées à cette évolution : non-remplacement des départs en retraite, abandon de missions, externalisations, pressions accrues sur les personnels,

• **A Action Publique 2022** qui après la MAP (Modernisation de l'Action Publique) organise le recul de l'action publique,

• **Aux dispositions de la loi sur la mobilité** instaurant un licenciement déguisé des fonctionnaires et une mobilité forcée,

• **Au recours aux emplois contractuels** qui précarisent nos collègues.

• **Aux critères subjectifs de l'évaluation**, aux objectifs individuels du « toujours plus », à la gestion au profil et à la dégradation des conditions de travail,

• **Au RIFSEEP** (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel) qui renforce l'individualisation des rémunérations,

• **Au corporatisme, à l'individualisme, aux discriminations, aux harcèlements et aux conditions de travail stressantes.**

REVENDIQUER :

Un service public universel, de proximité et de qualité.

Carrières :

- **La linéarité des carrières** par des avancements réguliers et à l'ancienneté,
- **La reconnaissance collective** de la technicité et de l'expérience acquise, par la requalification des agents et non la seule requalification des postes (formation adaptée et continue, validation des acquis, examen professionnel, concours internes adaptés),
- **L'augmentation du nombre de promotions** par grade dans tous les catégories et les corps,
- **L'utilisation de critères objectifs** pour les promotions (ancienneté, concours internes ou examens à contenu professionnel axés sur la réalité du travail exercé),
- **L'amélioration des fins de carrière** avant la retraite,
- **Une formation professionnelle efficace.** C'est un droit pour tous : aucun agent ne doit en être écarté faute de moyens et de temps,

Rémunération et niveau de vie

- **L'intégration totale des primes** dans la rémunération principale et non seulement 5 % des primes ! Afin d'éviter une chute brutale et importante du revenu lors du départ en retraite,
- **Une majoration de 40 points d'indice**, maintenant et pour tous, pour compenser la chute constante du pouvoir d'achat des fonctionnaires depuis plus de dix ans,
- **Une revalorisation indiciaire basée sur l'inflation** annuelle pour compenser les augmentations du coût de la vie,
- **Le renforcement des moyens** en action sociale et en hygiène et sécurité,

Mobilité

- **Une mobilité** sur la base exclusive du volontariat, et avec des règles plus transparentes, notamment pour les agents rencontrant des problèmes géographiques et confrontés au choix entre la promotion ou la vie familiale,
- **Le maintien** dans l'actuelle résidence administrative et sur des postes équivalents lors d'une restructuration de service,



Réapproprions-nous collectivement nos missions ! Unis, défendons le bien commun qu'est un service public universel !

Il est toujours et plus que jamais nécessaire d'opposer, dans l'unité, de véritables alternatives aux politiques libérales.

VOTONS SOLIDAIRES ENVIRONNEMENT